ATTESTATION DE DEPOT DE FONDS A UN COMPTE BLOQUE « CAPITAL SOCIAL »
Art. 78 et 83 loi du 24/07/66
Art. 62 décret du 23/03/67

Je soussigné(e) Mme Anaïs GUY agissant en qualité de Conseillère professionnelle

de la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE , ayant son siège au 106 quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX, et immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le n° 434 651 246

Atteste qu'une somme de 1000 € a été versée à un compte bloqué 23133142339

Pour la société en formation ABEL GESTION PRIVEE.

A l'agence de Bordeaux Bastide .

Le versement se décompose comme suit :

Dépositaire	Montant
M. Reix Romain	1000€

La Caisse Régionale agit ainsi à titre de simple dépositaire agréé désigné par la législation des Sociétés et décline toute responsabilité quant à l'origine des fonds déposés et leur utilisation après déblocage.

Fait à Bordeaux Bastide le 08/03/2024

Signature

CRÉDIT AGRICOLE D'AQUITAINE
AGENCE DE BORDEAUX - BASTIDE
133, avenue Thiers
33100 BORDEAUX
Tél. 05 57 77 90 55 • Fax 05 57 77 90 54